

Le CSA doit comprendre que c'est l'Islam qui remet en cause la cohésion sociale; pas la chaîne Numéro 23, par Beate

écrit par Beate | 19 juillet 2013



« 74% des Français estiment que l'islam est une religion « intolérante » et incompatible avec les valeurs de la société française. »

Tout est dit. 74% ont bien jugé.

Le CSA juge mal car la chaîne Numéro 23 n'a pas manqué aux obligations déontologiques mentionnées dans sa convention.

L'article 3-1-1, qui prévoit que le service contribue à la cohésion sociale, est respecté puisque la chaîne Numéro 23 donne la parole à la société française qui est à 74% contre une idéologie politique étrangère qui cherche à détruire la cohésion sociale en introduisant en France des pratiques pseudo-religieuses qui perturbent la vie en société.

L'article 2-3-2, relatif à la promotion des valeurs d'intégration et de lutte contre les discriminations, est

respecté puisque la chaîne Numéro 23 met en lumière une idéologie étrangère qui refuse de s'intégrer et qui discrimine les femmes et les non-musulmans. En exposant l'incompatibilité entre les valeurs de l'Islam et les valeurs de la France, la chaîne Numéro 23 lutte contre la non-intégration et les discriminations recommandées en Islam.

74% estiment que l'Islam n'a pas de place en France. L'Islam doit être interdit. Les musulmans qui souhaitent vivre selon la charia sont libres de pratiquer leur pseudo-religion dans le pays musulman de leur choix.http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_de_la_coop%C3%A9ration_islamique#Membres

Le CSA doit comprendre que c'est l'Islam qui remet en cause la cohésion sociale; pas la chaîne Numéro 23.

Beate